

JEAN-MICHEL BLANQUER  
**« JE NE SERAI PAS  
LE MINISTRE  
DE L'INJONCTION »**

► Le nouveau ministre de l'éducation expose au « Monde » ses priorités – que tous les élèves sortent du primaire « en sachant lire, écrire, compter » – et sa méthode – le pragmatisme et l'expérimentation

PAGE 6



SAMUEL KIRSZENBAUM  
POUR « LE MONDE »

**« Nous  
donnerons plus  
de liberté aux  
enseignants »**



## Le nouveau ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, met l'accent sur le pragmatisme et l'expérimentation

### ENTRETIEN

**J**ean-Michel Blanquer, nouveau ministre de l'éducation nationale, n'arrive pas rue de Grenelle en terrain inconnu. Celui qui dirigeait l'Essec depuis 2013 a été deux fois recteur d'académie et numéro deux de ce même ministère entre 2009 et 2012, en prenant la tête de la direction générale de l'enseignement scolaire.

Dans le premier entretien qu'il accorde à la presse écrite, il livre des précisions sur la manière dont les engagements d'Emmanuel Macron vont se concrétiser, certains dès septembre. Des précisions, aussi, sur sa méthode : il ne veut pas être un ministre « de l'injonction » mais des « solutions de terrain ». Les classes de douze élèves dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP) seront bien en place à la rentrée, mais sans nécessairement supprimer le dispositif du « plus de maîtres que de classes ».

**Comment avez-vous rencontré le mouvement En marche!, qui vous propulse aujourd'hui à la tête de ce ministère dont vous aviez été le numéro deux sous la droite ?**

Emmanuel Macron m'a contacté durant la campagne. Immédiatement, j'ai été frappé par le fait que nous avions en commun un socle de principes, à commencer par le dépassement du clivage gauche-droite, un clivage qui fait plus de mal à l'école que de bien. Nous partageons aussi l'idée du pragmatisme au service du progrès et la volonté de regarder avec lucidité ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

**M. Macron a promis une série de changements dès la rentrée de septembre : sur les rythmes scolaires, le collège, les classes à douze élèves en ZEP. Quelle est la priorité ?**

Ce sont trois réformes à court terme, mais qui prendront leur sens sur le temps du quinquennat. Je ne donnerai pas dans la verticalité, dans l'injonction. Je serai un ministre qui pousse aux

solutions de terrain. Mon message aux enseignants, c'est qu'il n'y a pas de chape de plomb : qu'ils se sentent libres, qu'ils innovent, qu'ils créent...

Les classes de CP à douze élèves en REP+ [réseaux d'éducation prioritaires renforcés] sont le début d'une réforme qui vise les 100 % de réussite à l'issue du cours préparatoire. Dans la grande majorité des cas, nous aurons réussi ces dédoublements pour septembre. Si je n'avais qu'une priorité, ce serait celle-là : que tous les élèves de France sortent de l'école primaire en sachant lire, écrire, compter... et respecter autrui.

**Certains enseignants redoutent que cette première réforme ne se fasse au prix de la suppression du « plus de maîtres que de classes », mis en place depuis 2013...**

Je vous l'ai dit, nous ne voulons pas tomber dans le travers d'imposer la même façon de faire partout. Autrement dit, non, on ne va pas supprimer ce dispositif par principe à la rentrée, mais l'évaluer et, si besoin, le faire évoluer. Je n'ignore pas que dans certaines villes les dédoublements posent un problème de locaux. Si, ailleurs, le dispositif donne satisfaction, il faut être capable de l'entendre.

Il y a un travers français à tout interpréter en négatif. Réduire les effectifs des classes est une bonne nouvelle ! Ce « nouvel optimisme français » qui compte beaucoup pour Emmanuel Macron, c'est précisément ce que nous voulons diffuser.

**Concernant les rythmes scolaires, en laissant les communes décider, ne redoutez-vous pas de raviver un foyer à peine éteint ?**

Certaines municipalités se satisfont de l'organisation actuelle, d'autres voudraient probablement changer si on leur en laissait la possibilité. C'est ce chantier-là que nous engageons en 2017. Lancer des concertations locales et des expérimentations – sur la base du volontariat – pour que chaque commune puisse trouver, avec les écoles,

les parents d'élèves, ce qui lui paraît la meilleure organisation de la semaine.

Sur les rythmes, je crois qu'il faut se garder des certitudes. Entre la semaine d'école sur quatre jours et celle sur quatre jours et demi, aucune étude ne tranche quant à l'impact sur les résultats scolaires.

**Que remettrez-vous en cause dans la réforme du collège ?**

Il ne vous a pas échappé que cette réforme ne fait pas l'unanimité. Certains aspects sont intéressants, à commencer par l'autonomie accrue qu'elle confère aux établissements. Mais j'ai été choqué de la suppression, de manière verticale, de dispositifs qui marchaient bien, comme les classes bilingues, les sections européennes, l'option latin. Je l'avais dit à Najat Vallaud-Belkacem [ancienne ministre de l'éducation]. Certains ont utilisé l'argument de l'égalité de manière inadéquate, en prétendant que ces dispositifs créaient de la ségrégation, alors qu'ils permettaient de rendre attractifs des collèges qui ne l'étaient pas.

Nous allons rétablir les classes bilingues. Nous allons valoriser le latin et le grec, qui sont au cœur de notre civilisation et de notre langage. Arrêtons de considérer que ces disciplines rigidifient les différences sociales ; ce sont des outils de promotion pour tous.

**La polémique a aussi porté sur les enseignements pratiques interdisciplinaires...**

L'interdisciplinarité est très intéressante, mais doit venir des acteurs du terrain. On ne la crée pas. C'est pourquoi nous donnerons plus de liberté aux enseignants.

**Comment conciliez-vous ces évolutions avec la nécessité d'une continuité pour l'école ? Vous avez d'ailleurs régulièrement critiqué les mouvements de balancier d'un gouvernement à l'autre...**

Je n'exige des établissements aucun retour en arrière. Ceux qui souhaiteront rester dans le cadre

actuel de la réforme du collège le pourront. Il s'agit de revenir à l'esprit initial de l'autonomie.

Ce qui prime est de préserver une cohérence pour les élèves, de faire en sorte que leur scolarité soit continue et efficace. Je suis capable de reconnaître des évolutions positives qui ont traversé les quinquennats : je pense, par exemple, à la poursuite de l'expérimentation de la « mallette des parents » [engagée à Créteil, du temps où M. Blanquer en était le recteur] mais aussi à la lutte contre le décrochage ou encore au développement du numérique.

**Vous n'allez donc pas revenir sur la loi d'orientation sur l'école de 2013 ?**

Nous n'avons absolument pas besoin d'une nouvelle loi.

**La communauté éducative garde de vous l'image d'un haut fonctionnaire qui a servi sous la droite, faisant appliquer les suppressions de postes notamment. Pensez-vous pouvoir vous dégager de cette image ?**

Évitons les caricatures. Je me conçois, depuis toujours, comme un professeur qui est aujourd'hui honoré d'être ministre. Ma conviction est la même depuis le début : l'éducation est un vecteur de progrès humain. C'est mon fil directeur.

**Votre arrivée est saluée par SOS éducation, une association très libérale qui a soutenu la candidature de François Fillon. Comment vous situez-vous par rapport à ce courant ?**

Nous sommes peut-être à un moment historique où ce n'est pas seulement le clivage gauche-droite qu'il faut dépasser. Il nous faut concilier la tradition et la modernité, l'exigence et la bienveillance, réussir cette synthèse française qui, à mon sens, est la clé de tout. Pour ma part, je m'inspire de penseurs extrêmement différents, d'Edgar Morin à Régis Debray en passant par bien d'autres. Je ne pratiquerai donc jamais l'invective ni l'exclusive.

**L'enseignement de l'histoire**



